

Finale départementale Ensembles GR



Affaire suivie par Delphine MULLOIS
FFGymCD44.GR@gmail.com



Dimanche 15
février 2026



Complexe sportif du Gesvres
Rue Simone de Beauvoir
44 119 Treillières

Le club de Treillières GR aura le plaisir de vous accueillir pour la Finale Départementale Ensembles des catégories Fédérales A / B / C, Régionales et Nationales.

Nous vous remercions de prendre connaissance des documents joints à ce mail, et de lire attentivement les informations qui suivent.

Règlement financier

Le règlement des engagements est à effectuer au plus tard, 8 jours avant la compétition, soit le **6 février 2026**.

Afin de faciliter les démarches administratives, le comité départemental encourage le paiement via ENGAGYM - « Gestion des Droits d'Engagements » et le paiement par virement bancaire (RIB disponible sur demande).

Pour les virements, merci d'indiquer les références suivantes : Nom du Club – Date de la Compétition – Départ GR

Forfaits

Ils sont à signaler par l'intermédiaire d'ENGAGYM, pour le 6 février 2026 au plus tard.

Pour rappel, pour tout forfait intervenant dans les 8 jours précédant la compétition, un justificatif valable devra être fourni au plus tard 7 jours après la compétition. Faute de quoi, une amende de 85€ sera appliquée.

Le Jury

La compétition comportera 1 jury. Pour le bon déroulement de la compétition, nous vous demandons d'**engager vos juges disponibles pour le 31 janvier 2026** au plus tard.

Vous pouvez également contacter, en cas de besoin, la responsable des juges par mail à ffgymcd44.gr@gmail.com, copie au Comité Départemental (ffgcd44@gmail.com).

Si un club à des difficultés pour la présentation de ces juges, il doit se mettre en contact avec les personnes mentionnées ci-dessus, au plus tard le 31 janvier 2026.

Le jury nominatif vous sera communiqué environ 5 jours avant la compétition.

La présence à la réunion de juges est obligatoire pour tous les juges qui officieront sur la compétition. La réunion de juges se fera en présentiel, 1h15 avant le début de la compétition.

Les entraîneurs

Tous les entraîneurs présents en salle de compétition, ou sur le plateau doivent être licencié pour la saison en cours et en tenue de sport (Vêtement + Chaussures !)

Rappel : Ne seront autorisés à pénétrer dans les salles d'échauffement et sur le plateau de compétition que deux entraîneurs ou juges par gymnaste. (Cf brochure Nationale - Règlement Technique Générale)

Les musiques

Les musiques devront être mises sur DJ GYM **pour le 6 février 2026**. Prévoir un double au format MP3 sur clé USB.

Les licences

Un contrôle des licences systématique (avec photo) sera fait à chaque compétition. Vous devrez les présenter pour vérification le jour de la compétition.

Vous avez la possibilité sur Engagym, d'avoir pour chaque compétition, la liste des licences pour vos engagés, la e-licence.

Il faut donc télécharger cette liste et l'avoir avec vous le jour de la compétition en format PDF ou en version papier.

Restant à votre disposition pour tous renseignements, nous vous souhaitons une excellente compétition à toutes les gymnastes.

Béatrice GUIGNARD
Présidente